

MINISTÈRE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

**BULLETIN**  
**ARCHÉOLOGIQUE**  
DU  
**COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES**  
**ET SCIENTIFIQUES**



ANNÉE 1901



**PARIS**  
**IMPRIMERIE NATIONALE**



ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

MDCCCCLI

# UN CIMETIÈRE FRANC

## À MÉZIÈRES-MAUDÉTOUR (SEINE-ET-OISE),

PAR M. LÉON PLANCOUARD,

Correspondant du Comité, à Cléry-en-Vexin.

---

Mézières n'est plus aujourd'hui qu'une ferme isolée, à 3 kilomètres au Nord de Maudétour, à 600 mètres de Charmont et de la route 83 de Magny-en-Vexin à Mantes.

C'est dans les terres d'exploitation de la ferme que MM. Thauvin, agriculteur, et Pierra, membre de la Société historique du Vexin, ont découvert, le 17 février 1901, un certain nombre de tombeaux de pierre. La découverte a eu lieu exactement sur le versant Sud-Ouest de la ferme, près du bois de Binanville, à proximité du vieux chemin de Mantes, qui passe derrière Magny et le chemin de la « messe » de Mézières à la chapelle de Maudétour. Le lieu-dit porte le nom de « vieux cimetière ». En 1830, on découvrit déjà, en ce point, plusieurs rangées de sarcophages renfermant des ossements, lesquels furent déposés dans le cimetière de Maudétour. Les sarcophages furent brisés. L'examen de leur contenu fit constater des objets de fer; des vases de verre accompagnaient les corps. Mais on ne s'occupa guère alors d'en établir l'identification<sup>(1)</sup>. En 1880, des ossements furent pareillement découverts<sup>(2)</sup>.

Convaincu qu'il devait y avoir là d'autres sépultures antiques, M. Thauvin, faisant enlever les pierres, fit les découvertes dont nous allons parler. Il eut la bonne fortune de recueillir des objets qui permettront de fixer l'époque des sépultures.

*Sarcophages de pierre.* — Creusés dans des blocs de pierre tendre de Geninville, — dont les carrières des Vaux-de-la-Celle, encore exploitées, sont à proximité du cimetière de Mézières, — ils ont été

<sup>(1)</sup> Le cadastre de Maudétour, établi en 1812, mentionne ce lieu-dit.

<sup>(2)</sup> Cassan, *Statistique de l'arrondissement de Mantes* (1833). Deux lances ont été trouvées dans un même cercueil. (Note de M. Hache, d'Artie.)

retrouvés sur deux rangées, au nombre de trente, éloignés les uns des autres de 0 m. 15 et à une profondeur qui devait être, au moment de l'inhumation, d'environ 1 mètre, profondeur réduite à une moyenne de 0 m. 35. Tous sont orientés de façon que les morts regardent le levant; toutefois l'orientation des pieds varie quelque peu et paraît avoir suivi une orientation normalement voulue. Certaines inhumations semblent indiquer que quatre corps avaient été déposés la face contre terre. Sur les sarcophages, aussi bien que sur les couvercles, il n'y a aucun motif d'ornementation.

Il n'y a pas d'uniformité dans leurs proportions, puisque l'une des tombes avait intérieurement 1 m. 97 de long, sur 0 m. 57 de large à la tête et 0 m. 37 de large aux pieds; qu'une autre mesurait 1 m. 92 de long, sur 0 m. 66 de large à la tête et seulement 0 m. 22 de large aux pieds. La profondeur était de 0 m. 42 à 0 m. 48 à la tête et un peu moins aux pieds; leur position en terre était légèrement inclinée.

Les sarcophages sont de fabrication soignée; l'épaisseur des parois varie de 0 m. 05 à 0 m. 10; une autre variété d'auge présente deux sarcophages d'une seule pièce; la cavité, taillée suivant la forme du sarcophage, se rétrécit en allant vers les pieds. Nous avons relevé un sarcophage d'enfant, caractérisé par la grande hauteur du couvercle; il a 0 m. 90 de longueur, la tête au Sud, et se trouvait aux pieds et en travers d'un plus grand. Tous les couvercles sont plats et invariablement taillés en forme de prisme.

Venons à un type de sarcophage qui n'est représenté que par un spécimen; sa cavité est bien taillée dans la pierre, mais il n'a pas de fond; c'est le seul de cette forme trouvé dans le Vexin.

Le dernier cercueil fouillé présente un couvercle au cintre très accentué, reposant, à la tête et aux pieds, sur deux pierres verticales cintrées, avec, sur les côtés, des saillies pour recevoir le couvercle.

Comme à Santeuil, nous avons rencontré deux crânes dans un tombeau, probablement des sépultures de famille, car, sur deux couvercles, on a enlevé un squelette placé extérieurement, enseveli à même la terre. Dans une auge, deux corps reposaient en sens contraire. De même qu'à Santeuil, il y a absence de ciment. Il est vrai que, dans les hauteurs de Mézières et de Santeuil, il n'y avait pas à craindre les débordements soit de l'Aubette de Magny, soit de la Viosne, soit de la Seine, débordements qui ont atteint nos ancêtres

des Layats de Nucourt et ceux dormant leur dernier sommeil à Rueil-Seraincourt, etc.

Tous les squelettes de Mézières sont bien conservés.

*Mobilier.* — Trois sépultures étaient vides; mais le mobilier funéraire des tombeaux de Mézières a donné quelques objets qui méritent d'être conservés. Tous ces objets, au nombre de 34, ont été recueillis et soigneusement conservés par MM. Thauvin et Gustave Pierra. Parmi les plaques de ceinturon qui s'y trouvaient, nous en citerons une de bronze argenté, de 0 m. 035, assez bien conservée et entière; elle est unie, sauf quelques rainures habilement combinées; elle est quelque peu abîmée sur l'ardillon; sur celui-ci, on a ciselé des filets de deux traits en croix de Saint-André et une dentelure en demi-cercle à la base.

Une plaque de ceinturon (0<sup>m</sup> 12 × 0<sup>m</sup> 055) est couverte d'entrelacs et de traits en arête de poisson et garnie de trois clous misphériques. Comme accessoires du vêtement, nous avons examiné plusieurs goupilles semi-rondes d'un bout et triangulaires de l'autre, servant à fixer la ceinture de cuir portée par les hommes durant les v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles.

Nous citerons encore une agrafe où le bronze apparaît avec une belle patine verte et présentant les mêmes ciselures que la plaque. A mentionner, à droite d'un mort, la poignée et un fragment d'un poignard semblable à nos scramasax, mais entièrement abîmé par l'oxydation. Le même cadavre — assez jeune sujet — avait, à gauche, une francisque aux formes très étroites, bien conservée. de 0 m. 20 de longueur, légèrement courbée à l'extérieur et échan-crée fortement à l'intérieur.

Nous n'avons pas trouvé d'autres armes, sauf quelques débris informes d'un poignard de fer.

Nous parlerons pour mémoire d'une monnaie d'argent trouvée dans la mâchoire d'un mort (fig. 1).

D'une minceur extrême, elle a 0 m. 012 de diamètre; elle est empreinte d'une tête de profil à gauche, coiffée d'une couronne à pointe; le dessin est fruste et d'un faible relief.

Si la pièce n'était d'argent, on jurerait qu'il s'agit d'une imitation des petits bronzes de Tétricus. Mais le lieu de trouvaille de la monnaie, nous écrivait M. A. Blanchet, nous contraint à la considérer comme une imitation de la monnaie impériale fabriquée par

les barbares des v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles en Gaule. Si le type diffère complètement de celui des pièces d'Envermeu, de Champlieu, de Chelles, d'Andrésey et des cimetières belges, le module est le même, et les cimetières de Herpes et de Noroy nous ont déjà habitués à voir des pièces très dégénérées.

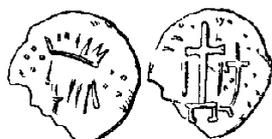


Fig. 1.

Les restes d'un *sagum* ont été exhumés. Une jolie épingle de toilette en bronze, sans dessins au trait, a été livrée par la fouille.

Parmi les objets trouvés dans les sépultures de Mézières, nous citerons des petits vases posés à gauche, près des pieds.

Les poteries sont de coloration rouge, grise ou noire, lisses ou ornées de dessins faits au poinçon, variées de forme; elles ne contenaient absolument rien. Les unes sont sans anse, sans bec, d'une forme ventrue, d'une facture élégante rappelant un peu celle de nos sucriers; nous en avons mesuré une, de terre rougeâtre, tout unie, de 0 m. 11 de diamètre sur 0 m. 078 de hauteur. Les vases sont d'une excellente fabrication, légers autant que mignons, bien cuits, moulés avec adresse. Plusieurs sont ornés de rainures droites assez espacées, reproduisant les belles formes adoptées dans les meilleurs temps.

L'un de ces vases offre une décoration spéciale très intéressante, qui n'indique pas une période de décadence (fig. 2). Il est fileté par le haut; entre deux rangées de billettes en creux, règne une suite de petites arcades en relief formées par trois demi-cercles concentriques, séparés par des croisillons et dont le milieu est occupé par une croix latine, dessin obtenu en creux par une roulette, ainsi que le prouve le point de jonction, où les traits sont doublés les uns sur les autres<sup>(1)</sup>. Ce vase mesure 0 m. 16 de diamètre sur 0 m. 12 de hauteur.

<sup>1</sup> Note de M. A. le Ronne, de Magny.

Signalons particulièrement trois vases de verre, dont deux écrasés sous le tassement des terres; le troisième, d'une ténuité très grande, est très petit; ses bords, un peu évasés, sont ornés de filets droits. Ce verre à boire a la forme d'une petite clochette. Les poteries de Maudétour, comme celles de Juziers<sup>(1)</sup>, sont les plus curieuses et nous amènent à exposer les réflexions suivantes.

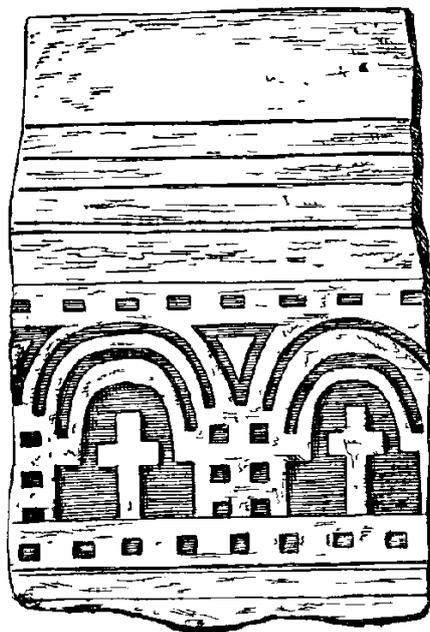


Fig. 2.

Comme celles de Maudétour-Mézières, les poteries exhumées à Juziers<sup>(2)</sup> l'an passé offrent une particularité singulière. Blanchâtres et communes, elles sont tournées avec soin et présentent tout le profil des poteries romaines de même nature; mais elles sont marquées de ces traits<sup>(3)</sup> grossiers qu'on observe presque toujours sur les vases funéraires du Vexin. Il ne nous semble pas inopportun de rap-

<sup>(1)</sup> Découvertes faites, il y a un an, dans un talus de 4 à 5 mètres qu'on avait aillé dans le vit, et où une excavation est apparue.

<sup>(2)</sup> La sépulture mesurait à peine plus d'un mètre de large, 1 m. 30 de hauteur et 2 mètres de profondeur.

<sup>(3)</sup> A Juziers, les fragments représentent à peu près quinze pots de fac-

peler ici que Rosny a fourni une quantité considérable de ces poteries, que l'on a retrouvées jusque dans les sépultures des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, à Arthies, dans le cimetière qui entourait l'église, dans les fouilles de l'église d'Ermont et dans l'ancien cimetière de Cléry<sup>(1)</sup>; aucun des vases de Juziers, cependant, n'est percé de ces trous qu'on remarque sur les vases dits à *encens*. Les vases du haut moyen âge de Mézières fournissent d'abondants documents pour l'étude de la poterie de ces temps reculés.

Le champ des morts de Mézières est loin d'être épuisé; les fouilles n'ont pas été continuées, le fermier n'ayant pas cru devoir retarder plus longtemps les travaux de culture.

Ce cimetière n'a pas dû exister au delà de la fin du VII<sup>e</sup> siècle. En effet, les travaux de démolition de l'église collégiale Notre-Dame de Maudétour, exécutés en 1830, ont fait découvrir une nécropole importante, qui s'étendait autour de cette église. En 1896, M. A. Creté, fossoyeur, a exhumé plusieurs cercueils de pierre renfermant des poteries qui semblent, après examen, pouvoir être rapportées à la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle. Les caractères généraux des découvertes de M. Antoine Creté tendent à faire considérer cette nécro-

tures assez différentes. Trois ou quatre sont plus grossiers. D'autres sont de terre bleuâtre avec des traits presque noirs. Il y avait aussi d'infinis fragments d'un vase grossier noir, mince, filigrané, certainement d'une haute anti-

quité. Au milieu de ces débris, se trouvaient un certain nombre d'outils en os. Deux offrent un intérêt tout particulier. L'un mesure 11 centimètres, c'est la pièce la plus intéressante; elle a dû servir à percer des peaux ou toutes autres matières de résistance médiocre; un second, beaucoup plus petit, puisqu'il n'a que 0 m. 041, est finement épointé et présente, à son extrémité, un petit crochet (peut-être déjà cassé) et qu'on prendrait volontiers, s'il était plus accentué, pour un haméon. Voici maintenant le spécial intérêt de la sépulture de Juziers : elle ferait croire, par sa forme abrupte, par sa situation au milieu de la craie, par l'absence de cercueils, par son isolement, qu'elle appartient à une époque antérieure à toute civilisation, tandis que les débris des poteries et les fragments de verre accusent, d'une façon bien déterminée, la fin du III<sup>e</sup> siècle. Les outils en os, au contraire, s'ils étaient seuls, concorderaient mieux, par leur nature et leur forme, avec l'aspect de l'excavation. A l'intérêt archéologique desdits objets vient s'ajouter le mérite de la conservation.

<sup>(1)</sup> A Cléry-en-Vexin, en 1880, M. Théophile Petit a trouvé, au lieu dit *la Ferme brûlée*, un cimetière franc.

pole comme ayant remplacé celle de Mézières<sup>(1)</sup>; elle reçoit encore aujourd'hui les sépultures.

LÉON PLANGOUARD,  
Correspondant du Comité.

<sup>(1)</sup> Les habitants ont abandonné Mézières et le château Bicêtre pour aller habiter plus au Sud-Ouest, vers la chapelle édifée au vi<sup>e</sup> siècle par Agnès de Montfort, femme de Galeran II, comte de Meulan, et non loin du château que Thibaut de Maudétour avait fait construire à la limite de la forêt d'Arthies, au lieu dit *le Désert*.